

Les subtilités de NUTRAVITAL

Vous avez commandé et reçu l'élixir **VITALFORT** commercialisé par **NUTRAVITAL**. Cette cure était destinée à vous apporter un regain d'énergie, de vitalité et de bien-être. Elle était largement vantée par l'ancien chanteur **Marcel AMONT** dans des campagnes publicitaires qui avaient fleuri dans la presse de programmes télévisés.

Vous recevez un courrier de **NUTRAVITAL** qui vous indique avoir constaté une réelle problématique : *« Au travers des témoignages que nous recevons, il apparaît que lorsqu'on arrête la cure trop tôt, les bienfaits s'estompent ou ne sont pas optimaux à 100 % . »*

C'est pourquoi **NUTRAVITAL** a décidé de vous offrir un chèque cadeau de 500 € pour poursuivre votre cure pendant 1 an (*soit 26 coffrets de 360 flacons*).

Mais vous devrez néanmoins déboursier la somme de 267€ car le prix de vente « habituel » est de 767 €.

Superbe marketing que celui consistant à accorder un chèque cadeau sur un prix qui a déjà intégré l'avantage qui va être annoncé ! Une offre commerciale affichée immédiatement à 267 € aurait eu un impact moindre.

Ne vous laissez pas manipuler par ces techniques.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)